BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES











Entre Juine et Renarde



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

S'il est un sujet particulièrement récurrent dans les propos entre les élus responsables de nos collectivités, c'est bien celui de l'incivilité. En effet depuis de trop nombreuses années nous sommes tous confrontés au comportement indécent de ceux qui méconnaissent les règles élémentaires de la vie en société, celle qu'on appelle avec bonheur, la vie sociale.

Ainsi comment peut-on analyser le comportement de ceux qui ont détruit le rôle social de notre action d'accompagnement de cette noble association dont l'objet était de collationner les vêtements usagés pour, soit les mettre à disposition des associations caritatives, soit de les recycler, ce qui est aussi une façon de participer au développement d'une société plus durable.

Ainsi après notre regret de devoir annuler notre participation à la collecte des vêtements sur le parking de la ferme des occasions sur un espace privé mis à disposition de la collectivité, nous assistons aujourd'hui à la fin de la collecte sélective sur plusieurs sites de notre communauté de communes. Il en est ainsi à l'entrée d'Etréchy et peut-être bientôt de l'espace initialement situé sur la commune de Bouray, sur un espace pourtant judicieusement choisi, avec un accès sécurisé et un parking, le tout en bordure d'une voie départementale très fréquentée.

Lors de notre opération de nettoyage du 1^{er} mai, nous remarquons chaque année la multiplication des dépôts sauvages. Nous souhaitons voir communautariser cette tâche de nettoyage sachant que nous intervenons toujours aussi rapidement...

C'est le sens de mon engagement, de notre engagement, hier, aujourd'hui et demain.

C'est avec beaucoup de civilité que je vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments pour vous et vos familles.

Denis MEUNIER







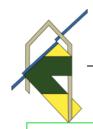
TELETHON 2019:

De nombreuses animations à Villeneuve Sur Auvers vendredi 6 et à Auvers samedi 7 décembre cf:p11

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Commémoration du 101ème anniversaire De l'Armistice de 1918 : RDV à la Mairie à 9h45 Le 11 Novembre 2019

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du Samedi 26 octobre 2019

Rénovation du patrimoine (Rénovation de la toiture des sanitaires de l'école primaire)

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de rénovation de la toiture des sanitaires de l'école primaire pour un montant de 4 475.72€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité le projet de rénovation présenté et autorise Monsieur le Maire à constituer un dossier de subvention auprès du PNR au titre de la rénovation du patrimoine.

Modification simplifiée n°1 du PLU : Retrait de l'approbation

Monsieur le Maire propose d'approuver le retrait de l'approbation de la modification simplifiée du PLU votée le 15 juin 2019 suite au recours gracieux formulé par les services de l'Etat en date du 5 août 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le retrait de l'approbation de la modification simplifiée du PLU.

Modification simplifiée n°1 du PLU : Mise à disposition du public

Monsieur le Maire propose d'approuver la mise à disposition du public de la modification simplifiée du PLU afin de respecter les modalités du code de l'urbanisme

Après en avoir délibéré, le Conseil, à 11 voix pour et 1 abstention, approuve la mise à disposition du public de la modification simplifiée du PLU.



Les prochaines élections municipales auront lieu

les 15 et 22 mars 2020.

Lors du scrutin des municipales, les habitants d'une commune élisent pour un mandat de 6 ans les membres du conseil municipal, qui désignent alors le maire de la commune.

Depuis les élections municipales de 2014, le mode de scrutin est "proportionnel avec prime majoritaire" pour les communes de plus de 1000 habitants

Les candidats de chaque formation se présentent en listes complètes, que les votants ne peuvent pas modifier : lors du vote, on ne peut faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes

Le scrutin des municipales figure historiquement parmi ceux qui enregistrent la plus forte participation.

Pour voter:

- > il faut avoir 18 ans.
- > être inscrit sur les listes électorales,
- être en possession de ses droits civils et politiques.
- Il faut posséder la nationalité française ou bien celle d'un pays membre de l'Union européenne.

-

INFORMATIONS LEGALES

ET PASSEPORT

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes et les retraits de cartes d'identité et de passeports se font à la <u>mairie d'Etrechy</u>. Compte tenu du nombre croissant de demandes, il est vivement conseillé de prendre RDV par téléphone car <u>les délais d'attente sont parfois longs</u>.

Vous pouvez aussi effectuer sur internet les pré-demandes en ligne.

Plus d'info:

https://www.service-public.fr/



Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire les jeunes atteignant l'âge de 16 ans, de nationalité française. Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après.

Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Pour plus d'infos:

https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R2054

Sortie de territoire

Attention l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale **a été rétablie**

depuis le 15 janvier 2017.

Formulaire disponible en mairie ou à

télécharger sur internet.

Pour plus d'infos : <u>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121</u>





MARIAGES

Christine GILS et Pascal NAUD le 03/08/19

Audrey LAGRANGE et Gianni BASILE le 24/08/19

Judicaëlle DOBBELAERE et Jonathan BORGES le 31/08/19

Pauline RIFFET et José MEVIL le 07/09/19

Josseline NIGON et Marc BACHELERIE le 28/09/19

Cathie MARSAIS et Stéphane MONTEILHET le 05/10/19

Le Service Militaire Volontaire recrute 150 jeunes

Après 4 années réussies, le 2ème régiment du Service Militaire Volontaire de Brétigny-sur-Orge s'apprête à recruter au cours des prochains mois 150 nouveaux stagiaires.



Créé en juillet 2015, le Service militaire volontaire s'adresse prioritairement aux jeunes les plus éloignés de la formation et de l'emploi.

Les stagiaires qui rejoignent l'ancienne base aérienne 217 de Brétignysur-Orge reçoivent une formation en plusieurs temps :

- un temps militaire pour acquérir le sens de la cohésion, de la discipline et du dépassement
- un temps de formation (remise à niveau scolaire, permis de conduire, $1^{\rm ers}$ secours, missions citoyennes)
- un temps d'intégration professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdey)

Depuis sa création, 533 stagiaires ont rejoint le SMV. Plus de 75% des stagiaires ont durablement intégré le marché du travail.

Nous invitons tous les candidats à se faire connaître au 01 69 23 70 02.

Conditions matérielles :

- Rémunération de 313 euros par mois
- Hébergement et alimentation offerts sur place.





DECES

Catherine LACASSAGNE

le 29/07/19

Alain MARTIN le 30/07/19

Jean CHAUVET le 02/08/19

Roland COTTIN le 25/10/19



NAISSANCES

Tom GUILLERMOND le 17/06/19
Alexandre GRIARD le 07/07/19
Jlolyne STUREL le 18/07/19
Olivia ROUYRE-READ le 26/07/19
Léo ROUYRE-READ le 26/07/19
Alice BARBIER le 07/08/19
Lily BESNARD le 06/10/19
Safia MOGUSHKOVA le 17/10/19
Brahim DUNEAU le 19/10/19

DE COMMUNES



MAINTIEN À DOMICILE

Le service de maintien à domicile de votre Communauté de communes intervient dans 3 domaines :

Le portage de repas L'aide à domicile La téléalarme

Place Charles de GAULLE - 91580 ETRÉCHY

Les mardis, jeudis, et vendredis de 9h à 12h et de 15h à 17h

Le samedi de 9h à 12h (un samedi sur deux) Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Tél: 01.83.63.88.37 ou 01.83.63.88.38, ou par courriel: maintien-dom@ccejr.org ou mad@ccejr.org
L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 et un samedi sur deux de 9h à 12h.

UNE MÉDIATHÈQUE POUR TOUS!

Lire, jouer, écouter de la musique, emprunter des films voire des liseuses numériques...

La médiathèque de Lardy gérée par Entre Juine et Renarde est un pôle culturel qui s'adresse à tous les habitants de la Communauté de communes. Le prêt, ici, est gratuit : une sympathique équipe vous délivre votre carte, en moins de 5 mn, pour avoir accès à plus de 30 000 documents. Lancez-vous!

Horaires

Mardi: 16h30-18h

Mercredi: 10h-12h30/14h-19h

Vendredi : 16h30-18h Samedi : 10h-12h30/14h-18h

La collection

25 000 imprimés, livres et périodiques (13 000 pour

adultes-12 000 pour enfants)

1800 CD, 1200 DVD, 455 jeux & 178 Cédéroms

L'inscription, gratuite pour tous, permet d'emprunter jusqu'à 15 documents

simultanément, dont :

5 magazines (pour 2 semaines)

5 CD (pour 2 semaines)

2 DVD (pour 2 semaines)

1 jeu de société par famille (pour 2 semaines)

1 liseuse et des livres (pour 4 semaines).

Médiathèque

17 avenue Foch tél: 01 69 27 10 48

mail: mediatheque.lardy@ccejr.org

http://mediatheque.entrejuineetrenarde.org

MUSIQUE, THÉÂTRE ET Renarde DANSE: 3 CONSERVATOIRES INTERCOMMUNAUX

Aujourd'hui, Entre Juine et Renarde gère les 3 conservatoires de son territoire : Boissy-sous-Saint-Yon, Etréchy et Lardy.

Il en découle de nombreux avantages pour quelques 30 000 habitants, tous égaux quant à l'accès à la pratique d'un art : harmonisation des tarifs, échanges entre les conservatoires, facilité d'accès à plus d'instruments, éveil musical pour les petits...

Contacts et horaires :

Lardy

Secrétariat du Conservatoire communautaire de Musique et de danse de Lardy 17 avenue Foch – 91510 Lardy Mardi-jeudi -vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30 Mercredi 9h à 12h30 et 13h30 à 19h

Samedi 9h à 12h30 Téléphone : **01 69 27 10 45**

Boissy-sous-Saint-Yon

Directeur Luc Assens: **01 60 82 02 21** Foyer Jean-Jaurès, 4 rue du Puits Grès

Boissy-sous-Saint-Yon

Etréchy

Secrétariat : Mylène Bagieu 2 boulevard de la gare-Etréchy Téléphone : **01 60 80 24 46**

ENFANCE /JEUNESSE

Sur le site internet de la CCEJR, vous trouverez tous les renseignements relatifs aux enfants et adolescents :

0-3ans:

- Mode de garde individuel
- Mode de garde collectif
- Relais Assistants Maternelles
- Accueil Parents/enfants

3-11 ans:

- Restauration
- Temps périscolaire
- Accueils de loisirs
- Séjours de vacances

11/17 ans:

- 2 point 0
- l'Escale
- Séjours de vacances

Services de monétique

Parc naturel régional du Gâtinais français

LE COIN DU P N R

Rénovation énergétique : les postiers sonnent aux portes des habitants du Parc !

Suite à l'accord passé en mai dernier entre La Poste et le Parc naturel régional du Gâtinais français, le programme DEPAR est mis en place sur certaines communes du Parc, dont **Auvers-Saint-Georges**. Dans un premier temps et par le biais d'un courrier, les facteurs informent les habitants de maisons individuelles qu'ils sont à leur disposition pour une présentation du dispositif. Ils se déplacent alors à domicile, vérifient l'éligibilité du ménage aux aides à la rénovation : Êtes-vous propriétaires ? Quand le logement a-t-il été construit ? Etc.



À compter du **16 septembre 2019** et pour les personnes intéressées, un rendez-vous peut être pris avec un postier formé au diagnostic énergétique. Ce diagnostic propose 3 types de travaux adaptés à la situation du ménage, pour améliorer son confort d'été comme d'hiver et le postier informe de la possibilité d'obtenir des financements.



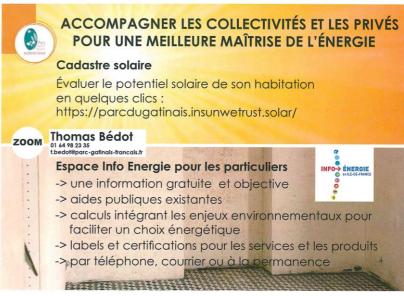
L'objectif pour le Parc, soutenu par la Région Ile-de-France ? Il s'agit de toucher les propriétaires éligibles qui n'ont pas connaissance des dispositifs existants en matière d'habitat, les sensibiliser à la rénovation de leur logement, les inciter à utiliser des matériaux biosourcés en circuits de proximité, et de les accompagner dans leurs demandes de subvention. Ce programme est gratuit pour les propriétaires et mis en place en partenariat avec la commune d'**Auvers-Saint-Georges**.

Pour plus d'informations, vous pouvez directement contacter un conseiller La Poste au 02.49.09.77.15 (prix d'un appel local) puis taper le choix 2.



Les 5 postiers diagnostiqueurs qui travaillent sur le territoire du Parc.









La téléassistance

Lundi 1er juillet, le conseil départemental de l'Essonne a voté la gratuité de la téléassistance pour les personnes âgées.

Partenaire de la vie quotidienne des Essonniens, le Conseil départemental a mis en place un dispositif de téléassistance qui permet de vivre chez soi en toute sérénité. Soucieux d'apporter des solutions aux situations de détresse, de vulnérabilité et d'isolement que peuvent connaître les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes fragilisées, à leur domicile, nous mettons à leur disposition un service d'écoute et d'assistance disponible24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Comment ça marche?

Un terminal de téléassistance installé au domicile, muni d'un émetteur portatif, permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute qui apporte aide et réconfort. Vous avez besoin de parler, vous êtes victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Le Département traduit dans les faits sa volonté de prendre à sa charge le coût mensuel et par abonné de 8,94 euros, comprenant la possibilité de bénéficier d'un détecteur de surveillance de vie pour chaque personne seule bénéficiaire. Cela représente au total pour la collectivité un effort de 1 287 360 € en 2020.

En outre, le Département fait de l'innovation une véritable exigence pour améliorer votre quotidien, en vous donnant accès à une gamme élargie de technologies telles que lunettes connectées, montre trotteur, etc., et en proposant des services d'accompagnement à la vie quotidienne via une conciergerie et un réseau social de proximité.

Si vous souhaitez bénéficier de ce nouveau dispositif courant septembre, vous devez déposer une demande auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre lieu de résidence. Toutes les démarches administratives de votre adhésion seront dès lors prises en charge jusqu'à la transmission de votre dossier au prestataire partenaire du Département de l'Essonne.

Département de l'Essonne-Direction de l'autonomie

La carte de coordination ville-hôpital



Les professionnels de santé et les professionnels médico-sociaux ont créé une carte de coordination ville-hôpital pour les personnes âgées de 75 ans et plus dans le but de faciliter les échanges d'information.

Ainsi, lorsqu'une personne doit être hospitalisée en urgence, en un seul coup d'œil sur la carte, les services de secours peuvent évaluer le risque pour la personne de rester à domicile ou pas, de savoir si la personne a un entourage professionnel ou non professionnel présent ou pas. Lorsque la personne arrive aux urgences, en transmettant sa carte, l'équipe soignante qui la soignera sera en capacité de savoir si elle dispose déjà d'un réseau de professionnels qui interviennent à domicile et si oui lesquels.

Les professionnels ont la possibilité de se contacter entre eux directement et, ainsi, mieux se coordonner aussi dans la prise de connaissance de la situation médicosociale de la personne mais aussi dans la coordination pour l'organisation du retour à domicile.

Si vous êtes une personne âgée de 75 ans et plus, vous pouvez demander votre carte à emporter à l'hôpital :

- auprès du CLIC SUD ESSONNE: 01.64.94.82.67
- auprès du service de maintien à domicile de la CCEJR : 01.83.63.70.80

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CLIC SUD ESSONNE au 01.64.94.82.67 ou la MAIA ESSONNE SUD au 06.99.16.56.79.



HALTE AUX DECHETS SAUVAGES AU BORD DE NOS ROUTES et DANS NOS FORETS !!!

Depuis plusieurs mois, des déchets sont régulièrement jetés au bord des routes et dans les bois, générant de la pollution et la colère des riverains!

Il y a de tout et surtout des poubelles, gravats et déchets de chantiers ...

Des personnes sans gêne balancent leurs déchets par la fenêtre ou vident leurs camionnettes, ni vus, ni connus, en toute impunité! Ce type de comportement est stupide, lâche et irrespectueux. Cela fait mal au cœur de voir se détériorer notre faune, flore et nos beaux paysages.

CA SUFFIT!! Notre commune n'est pas une poubelle!!

Rappel de quelques lois :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous êtes passible d'une <u>amende forfaitaire</u> de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du <u>tribunal de</u> <u>police</u> qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir : Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.



Alors les travaux, on en est où ?

Contrairement à ce que nous vous annoncions dans le bulletin de printemps 2019, l'opération Aménagement de la voirie et des trottoirs route de Janville et rue Brément a débuté le 9 septembre dernier.

Cette opération dont la maîtrise d'ouvrage est partagée entre la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, le Département de l'Essonne et la Commune va s'étaler sur 6 mois et se

dérouler en trois phases :
- Phase n°1 : du rond-point

 Phase n°2 : de la rue du Cimetière jusqu'à la rue Fontaine :

jusqu'à l'intersection avec la rue du Cimetière ;

Phase n°3 : de la rue Fontaine jusqu'à la Mairie.

La première phase est terminée, le revêtement de chaussée vient d'être fait début novembre. La phase 2 commence!





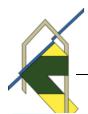


C'est la raison pour laquelle le plan d'exécution de notre contrat rural relatif aux enfouissements des réseaux d'éclairage public et de téléphonie est modifié et se déroulera dans l'ordre suivant :

- Chemin des Roches ;
- Route de Chanteloup;
- Chemin du Guette Lièvre.



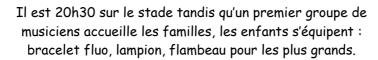




Retour sur images

La Fête communale édition 2019

Vendredi 30 Août



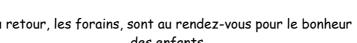
Sous la houlette de Guy, les 35 musiciens accordent leurs instruments et le signal du départ est donné. Le cortège quitte le stade au son de la fanfare, à la lueur des lampions et des flambeaux.

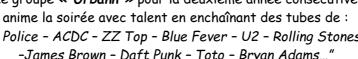
Arrivée place du Général Leclerc, l'équipe nous offre une belle et longue aubade et nous prenons la direction du lavoir en bord de Juine pour « Le Feu d'artifice ».

Il est magnifique, dans la nuit étoilée, plus de 800 bombes et 300 comètes en 6 tableaux éclatent et scintillent sous nos yeux avant le superbe bouquet final sous vos applaudissements.

Au retour, les forains, sont au rendez-vous pour le bonheur des enfants.

Le groupe « Urbann » pour la deuxième année consécutive anime la soirée avec talent en enchaînant des tubes de : « Police - ACDC - ZZ Top - Blue Fever - U2 - Rolling Stones -James Brown - Daft Punk - Toto - Bryan Adams..."













Un record avec 20 participants pour la « Fête de la peinture cru 2019 »

17h, après délibération du jury, c'est l'heure du classement des œuvres, et de la remise des prix : 15 peintres nominés dont un enfant iront en finale à Leuville-sur-Orge le 17 novembre prochain.



Sur le stade, les amateurs d'aéromodélisme admirent les ballets aériens des modèles réduits de nos fidèles passionnés. Le vent empêche les petits avions de décoller mais le simulateur de vol emporte un vif succès.

Nouveauté cette année, l'Association « EVV 45 » proposait des petits tours de train en vapeur vive ou en train électrique sur un circuit de 30 mètres sur 12. Très belles reproductions à l'échelle d'une loco vapeur et d'un loco tracteur diesel.

Enfants, parents, vous avez été nombreux à vous laisser tenter par la ballade.









Dimanche 1er Septembre

Il est 6h, le jour se lève et la météo s'annonce favorable, les premiers exposants s'installent pour l'incontournable « Brocante Paysanne, la 30ème du nom ». Ils seront très vite rejoints par les premiers chineurs et deux heures plus tard 90 emplacements sont occupés tandis que le soleil pointe déjà le bout de son nez.

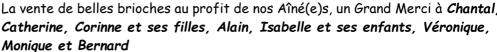
C'est parti, Chantal et Catherine proposent aux exposants le petit café brioche.



Pour votre plaisir :

Le traditionnel troc de plantes des « Jardiniers en Essonne ».

La vente de belles brioches au profit de nos Aîné(e)s, un Grand Merci à Chantal, Catherine, Corinne et ses filles, Alain, Isabelle et ses enfants, Véronique,



Du spectacle avec des démonstrations de Salsa, de Bachata par l'Association « Auvers' Latina » et deux animations de gym par l'Association « L'Auversoise Gymnastique

- Le stand des représentants de « Solidarités Nouvelles pour le Logement



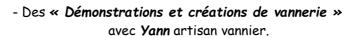




- Le stand de l'Association « Art et Vous » Cours d'arts plastiques pour ados et enfants.

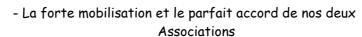
- Du « Tournage sur bois » avec Bernard, artisan tourneur.

Animation et création de lampes retro et de petits objets.

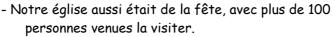


- La crêperie de l'Association « Rand'Auvers ».



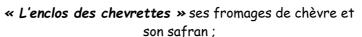


« L'Auversoise » et « L'Ap2ea » pour la tenue et l'animation des stands buvette et restauration vendredi soir et dimanche toute la journée. Un Grand Merci à toute l'équipe.

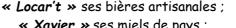


Des Auversoises et des Auversois mais aussi des habitants des communes avoisinantes. Une avant-première aux journées du patrimoine.

- Et toujours fidèles au rendez-vous pour les gourmets:



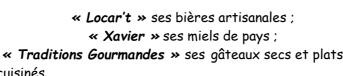
« L'Amandine » ses pains et ses viennoiseries ;



cuisinés







Pour clôturer ce chaud week-end convivial et estival, nous avons eu le plaisir d'accueillir

« LACCARAVANNE AU SUD DU NORD » et « YOUPI QUARTET » avec Emilie Calmé aux flûtes, Laurent Maur à l'harmonica, Ouriel Elbert à la basse et Curtis Ffoua à la batterie

« 2019 », une cuvée d'Excellence qui comme chaque année doit son succès à l'engagement et à la participation des Auversoises et Auversois, des Associations, des Commerçants, des Artisans et des Elus.

Un grand MERCI à toutes et à tous pour votre action, votre présence tant pour la préparation que pour la réalisation de ces trois belles et bonnes journées de convivialité, de partage et de gaîté.







TELETHON 2019

Le 6 décembre 2019, c'est dans la salle polyvalente de Mesnil-Racoin que se dérouleront les animations du TELETHON à partir de 18h!

- Tombola (tous les billets seront gagnants)
- Poids du panier garni ?
- Chamboule-Tout et Pêche à la ligne,
- > Combien de bonbons dans le bocal ?
- Ateliers créatifs, sucré/salé,
- Bar à Huitres,
- > Traiteur Thaï,
- Vente de gâteaux et buvette.

Le 7 décembre, c'est sur le marché d'Auvers Saint Georges à partir de 9h30 que vous retrouverez une partie de ces animations.

Une marche est organisée ce samedi par l'Auversoise gymnastique :

RDV à 10h sur le marché pour 2 boucles de rando. Retour prévu vers 12h30.

SALON DES VINS ET DES PRODUITS REGIONAUX

Les **23 & 24 novembre 2019** à la salle polyvalente d'AUVERS St GEORGES!!



Venez nombreux découvrir et déguster différents vins de France et des produits régionaux.



DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEOUE :

La Bibliothèque a renouvelé son stock de livres auprès de la Bibliothèque départementale d'Evry !!!
Venez vite découvrir toutes les nouveautés à lire et à relire !!



Romans, policiers, mangas, etc...

VENEZ VITE!!

Venez en profiter aux heures d'ouverture 1 Samedi sur 2, de 10h à 12h.

UNE NAISSANCE/ UN ARBRE 2019

Comme chaque année fin novembre, l'opération « une naissance/un arbre » nous réunira autour des enfants nés entre décembre 2018 et novembre 2019. Cette année, c'est à l'école que se fera l'opération, autour de petits arbustes fruitiers.







SAPINS DE NOEL

Vente de sapins NORDMANN de qualité Un pourcentage des ventes servira à financer le spectacle de Magie offert aux enfants de la commune.

Réservation avant le 3 décembre auprès d'Anissa au 07 71 07 02 14

Sapins 100/150 cm 19.99 euros Sapins 150/200 cm 29.99 euros Sapins 200/250 cm 39.99 euros Sapins 250/300 cm 59.99 euros

Paiement lors de la réservation

Livraison à la salle polyvalente le jour du marché de Noël

VŒUX!

Nos éboueurs vont venir vous présenter leur calendrier d'ici aux vacances de Noël.

Dominique ELUTHER, Vincent POIDEVIN, Dominique BECKER,

Sébastien GUITTON et Franck BIGOT

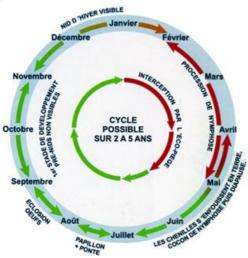
vous remercient d'avance pour votre accueil et votre gentillesse!



LA COIN DU JARDINIER

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ces chenilles sont très urticantes pour l'homme et très dangereuses pour nos animaux domestiques qui peuvent les ingérer. Il est donc très important de ne pas les laisser proliférer.



C'est à l'automne que ces chenilles vont faire leurs nids dans les arbres pour passer l'hiver au chaud. C'est a ce moment là que l'on peut le plus facilement les détruire.

LA LUTTE MECANIQUE

Pour les nids que l'on peut atteindre, il est indispensable de les retirer de l'arbre en coupant la branche contenant le nid et en brûlant le tout (branche et nid). Il faut pour cela bien se protéger tout le corps ainsi que le visage et les yeux

L'ECO-PIEGE

Pour les nids inaccessibles: l'éco-Piège est un dispositif à placer autour du tronc de l' arbre qui va permettre de capturer les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendront en procession pour aller s'enterrer. Les chenilles tombent dans le sac et meurent. Le piège doit être placés le plus tôt possible avant le début de la descente des chenilles (de janvier a mai)



PIEGEAGE PAR GLUE

On peut aussi entourer le tronc de l'arbre avec des bandes de glue ce qui permet de coller les chenilles pendant leur descente. Il faut bien s'équiper de gants et de manches longues pour les enlever.



<u>Le jardin : un garde-manger pour les oiseaux en hiver</u>

Novembre annonce le grand nettoyage du jardin et du potager avant l'arrivée de l'hiver. Coupes, ratissages, déblayages...il faut faire place nette!

Pourtant, un peu de négligence dans la valse des bêches, râteaux et sécateurs serait bien appréciée par les oiseaux durant la « mauvaise » saison!

Graines de mauvaises herbes

La plupart des oiseaux granivores, comme la linotte, le pinson, le verdier, le gros-bec ou encore le moineau, se délectent des plantes sauvages ; avant de faucher toutes les mauvaises herbes du jardin, laissez un petit coin en jachère. Chardons, pissenlits, orties, trèfles, cerfeuils sauvages, carottes



sauvages, chénopodes, fétuques... tout ce qui n'a pas été coupé cet été ou qui a repoussé, une fois monté en graines, régalera nos petits amis.

Les fleurs cultivées du jardin sont aussi de bons garde-mangers : asters, centaurées, cosmos, hélianthes, monnaie du pape, myosotis... fournissent des graines très appréciées.

Graines du potager

Vous avez semé trop de laitues ou de chicorées, elles sont sorties toutes en même temps et vous n'avez pas pu toutes les consommer? Une chance pour les oiseaux! Laissez-les fleurir et grainer. Faites de même avec le tournesol, l'amarante, l'aneth, la livèche, le persil et même les œillets d'Inde.



Ne supprimez pas les fleurs fanées disgracieuses ; elles ne sont pas très esthétiques, mais remplies de semences recherchées par les oiseaux.

Des fruits

Si vous possédez des arbres ou arbustes à petits fruits, vous ferez recette auprès des merles, grives, geais, fauvettes et autres étourneaux. Une haie qui offre framboises, mûres, groseilles, cassis, raisins... est un trésor pour vous, mais aussi pour les oiseaux. Il en va de même pour les fruits des chèvrefeuilles (mésange), fusains (bouvreuil), sorbiers (merle), des viornes (gros-bec), des troènes (rouge-gorge), des sureaux (roitelet), des aubépines (grives) ou des rosiers. Et quand les petits fruits rouges commencent à se faire rares, il reste encore les baies noires du lierre ; les troglodytes et les pinsons les adorent!

Il y a également les noyers qui fournissent pitance aux pics et aux sittelles, les noisetiers qui attirent les rouges-gorges et les chênes qui intéressent les geais et les mésanges ; laissez donc trainer quelques noix, noisettes ou glands par terre ! Et s'il reste au pied des pommiers ou des néfliers quelques fruits abîmés ou malades, mettez-les dans un coin du jardin, les merles s'en chargeront !



Vous pouvez aussi suspendre dans les arbres des boules de graines et des distributeurs de graines!



2ème édition I Marché de Noël

au profit des enfants de l'école

Samedi 7 Décembre

à la salle polyvalente (10h à 17h)



Comme l'an dernier, vous retrouverez des **artisans locaux** qui vous proposeront des **articles faits mains**, des **plats exotiques cuisinés maison**, du **jambon sec italien artisanal** absolument divin, les **bières de la brasserie d'Auvers**, des confitures , du caramel au beurre salé, etc...

Le maître mot c'est l'authenticité et la qualité ! exit les produits industriels que l'on trouve partout.

Alors n'hésitez pas à venir partager comme l'an dernier un moment convivial et chaleureux. Un spectacle de Noël vous sera également proposé à 15h par l'atelier Arabesque d'Etampes. RESTAURATION SUR PLACE

L'Objectif du marché de Noël ?

Récolter la somme nécessaire pour financer un **Spectacle de magie pour les enfants de la commune.**

Et quel spectacle ! ce magicien qui s'est produit sur la scène de Patrick Sébastien nous promet un moment inoubliable mêlant magie, humour, interaction avec les enfant le tout avec barbes à papa et ballons sculptés.

2 FOOD TRUCK: COUSCOUS et TAJINE d'ANISSA sur commande:

Plats cuisinés Faits maison par Anissa

Cette année, Anissa vous propose quelquesunes de ses spécialités, **sur commande** et à **venir chercher sur place au marché de Noël** à la salle polyvalente (de 10h à 17h)

Commandes à passer avant le 3 Décembre 2019

auprès d'Anissa au 07 71 07 02 14

Lors du retrait de votre commande vous pourrez compléter votre menu avec des pâtisseries orientales, toujours faites maison qui seront à la vente

qui seront à la vente.



Couscous
Poulet (1 cuisse
entière),
merguez,
légumes,
semoule.

Tarif: 12 € / part

Tajine Poulet (1 cuisse entière) citrons confits + petites pommes de terre) **Tarif: 10€ / part**



LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'Auversoise Gymnastique

Vous propose plusieurs cours en soirée et en matinée. Ces cours sont animés par des professeurs, diplômés, rémunérés par l'association.

Ils sont composés de renforcement musculaire, abdos, fessiers, cardio, étirements et une fois par mois stretching :

pour les «séniors» gymnastique douce, équilibre mémoire...

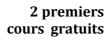
Vous pouvez faire deux essais sans engagement. Pour tous renseignements et cotisation vous pouvez contacter

Catherine SARRAZIN 01.69.92.23.34,

François BARDOU 06.88.90.26.87.

Lundi et jeudi soir de 20h45 à 21h45 Mardi et vendredi matin De 10h30 à 11h30







Sortie de l'AAA

Le Jeudi 27 septembre, l'Amicale des Anciens d'Auvers avait organisé un voyage dans l'Yonne, à St Sauveur-en-Puisaye. Le soleil était au rendez-vous. Nous avons commencé par la visite de la maison de

Colette. Les très bons guides nous ont fait découvrir les différentes pièces et nous avons même eu droit à l'évocation de morceaux choisis de ses livres.



Puis nous avons pris des forces dans un restaurant. La façade ne paye pas de mine mais la cuisine excellente nous offre un moment convivial et un très bon repas.

Notre sortie continue vers une fabrique de poteries.

Là, nous avons pu avoir un aperçu de la façon dont travaillaient nos anciens : très dur et beaucoup d'heures ! Très instructif!

Pour clôturer cette journée, une immersion dans le chocolat... Les papilles sont mises à l'épreuve par ce que nous avons pu gouter !!!

Et, incroyable, nous mangeons du poivre! Et beaucoup d'autres saveurs pas faciles à reconnaître. Puis le retour se fait avec un peu de fatigue et beaucoup de joie! Voilà une journée bien remplie





1

LE COIN DE L'ECOLE

CLASSE DE DECOUVERTE

Début Mars 2020, une trentaine d'élèves de notre école partira en classe de découverte dans le parc naturel régional de la Brenne, en limite du Poitou et de la Touraine. Aussi nommée « le Pays aux mille étangs », c'est la quatrième zone humide française où niche

une grande diversité d'oiseaux d'eau, tant migrateurs que sédentaires. Mais l'animal le plus représentatif reste la cistude, une petite tortue d'eau douce dont l'origine remonte à deux millions d'années... Partout menacée, sauf en Brenne!

Ce séjour de 5 jours et 4 nuits, au centre CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnemental) de la Brenne à Azay-Le –Ferron, permettra à 1 classe, CE1 & CE 2, de découvrir cette belle région :

Visite d'une ferme, découverte des oiseaux, promenade dans un jardin, activités autour du cycle de l'eau et de sa dépollution après usage, chasse au trésor dans le parc du







Pour permettre à tous les enfants de la classe de partir, l'école met en place diverses actions afin de récolter de l'argent pour aider certaines familles :

Vente de bulbes de fleurs, vente au marché de Noël....

Elle fait également appel à la générosité des habitants d'Auvers St G. pour faire un don à la coopérative scolaire.



Atelier KAPLA:



Début Octobre, grâce aux bénéfices du Marché de Noël de l'année dernière, les enfants de notre école ont pu participer à un atelier Kapla, ces petites planchettes en Pin des Landes avec lesquelles on peut tout construire!

Ce jour-là, il y en a eu des milliers sur une grande moquette, des milliers et des milliers...

En prenant vie, ces milliers de planchettes de même taille stimulent la créativité, les capacités de concentration et l'ingéniosité des enfants!
Chaque classe, sous la direction d'intervenants et de leur institutrice, a pu réaliser des merveilles, à la fois architecte, bâtisseur, acteur et spectateur!!!





INFORMATIONS PRATIQUES

Votre mairie

Place du Général Leclerc

91580 AUVERS-SAINT-GEORGES

Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58.85

 $\begin{tabular}{lll} Adresse e-mail: & $ \underline{mairie@auvers-saint-georges.fr} \\ Site internet: & $ \underline{www.auvers-saint-georges.fr} \\ \end{tabular}$

Page Facebook:

https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/

Horaires d'ouverture:

Lundi au Vendredi: de 13 h 30 à 18 h

Samedi: de 9 h 30 à 11 h

<u>Communauté de Communes Entre Juine et</u> Renarde

Place Charles de Gaulle, 91580 ETRECHY.

Tel:01 60 80 67 02.

Site internet: http://www.entrejuineetrenarde.org

Horaires d'ouverture : Le Lundi : de 15h à 18h

Du Mardi au Vendredi : de 09h à 12h et 15h à 18h

Le Samedi : de 09h à 12h



^{Entre} Juine Renarde≀

Les déchets

Ordures Ménagères :

*Le vendredi après midi

Tri Sélectif:

*Les emballages : le mardi (début d'après midi).

*Le verre : le 1^{er} mardi de chaque mois (Très tôt le matin). *Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué

et disponible en Mairie

Encombrants:

Appeler le 01 64 56 03 63.

Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 fois par an.

Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues!

DECHETTERIE Eco-Centre d'Etrechy

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 13h- 18h Dimanche et jours féries : 9h-12h BADGE GRATUIT EN MAIRIE

Urgences: téléphones utiles

Urgences médicales - SAMU Pompiers

POLICE ou GENDARMERIE Gendarmerie de LARDY





01 60 82 60 03

Police Municipale et Intercommunale : numéro d'appel unique (transféré sur le

portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Mail: pmetrechy@orange.fr

01 69 78 32 96

Calendrier des manifestations

<u>Dates</u>	Horaires	<u>Thématiques</u>
11/11/19	9h45	Commémoration de l'armistice de 1918
16/11/19		Soirée Moules/frites
23&24/11/19	10h-19h	Salon des Vins et des produits régionaux
28&29 /11/19	21h-5h	Nuit des ECHECS
7/12/19	10h-17h	MARCHE DE NOEL
13/12/19	20h	Soirée Contes
20/12/19	14h	Gouter des Anciens
04/01/20	19h	Vœux du Maire
02/02/20	14h	Loto AP2eA

Location de la salle polyvalente

Pour les Auversois : **250 €** - pour les Extérieurs : **700 €** Caution réservation : 500 € - caution ménage : 200 €

+ une attestation d'assurance

Santé téléphones utiles

Hôpital d'Arpajon	01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes	01 60 80 76 76
Centre antipoison	01 40 05 48 48
<u>Médecins</u>	
Drs Brousse & Cerf	01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais	01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat	01 60 80 39 70
Dr Meunier	01 60 80 39 76
Cabinets infirmiers Etréchy :	
5 pl Général de Gaulle	01 69 92 23 66
10 bd de la gare	06 88 16 84 78
11 rue du Martrois	01 60 80 31 44
2 rue A de Musset	01 69 94 04 96
2 rue des amandiers	01 60 80 31 23
33 bd de la gare	06 63 99 61 72
Kinésithérapeutes :	
A. de Boishebert-Ricart	01 60 80 44 18
Aurélie Daviot	06 52 70 85 72
<u>Ostéopathes</u>	
Pauline Gabard	07 81 76 81 33
Stéphane Ricart	01 60 80 44 18
Luc Benoist	01 60 80 00 05
<u>Pédicure-Podologue :</u>	
Claire Sturel et Sylvain Barrat	01 60 80 59 73
Emmanuel Poulain	01 60 80 49 55
Sage Femme	
Mmes Marion & Frignet 24 bd de la gare	01 60 80 36 27
<u>Chiropracteur</u>	
Emilie Guedj 24 bd de la gare	01 69 58 55 40
Services Sociaux	
Circonscription Etampes	01 69 16 14 25
Relais Assistantes Maternelles	01 60 82 62 53
<u>Autres services</u>	
SICAE	01 69 90 65 43
VEOLIA	01 69 90 71 47

Notre église

Messe tous les 2e samedis du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...),

contacter le Presbytère d'Etréchy au 01 60 80 30 58 (répondeur)

ou mail : secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr

Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57

Concept & maquette: Véronique SARZAUD Directeur de publication : Denis MEUNIER Impression : La mairie